

LA QUESTION DES IMPÔTS

Forte hausse des impôts en 2013 :
pour qui et pour quoi ? p. 2

L'ENVERS DU DÉCOR

Quand les portes du lycée
Le Corbusier se ferment,
l'internat s'éveille. p. 4

L'AFFAIRE DES COLLIERS

Les bijoux de haute couture
créés par Elsa Triolet retrouvent
leur éclat. p. 13

LA TÊTE AU CARRÉ

Thierry de la Rue explore
le monde en naviguant
parmi les équations. p. 16

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 17 octobre au 7 novembre - n° 172

Le bon maintien à domicile

Les personnes âgées qui souhaitent rester chez elles sont de plus en plus nombreuses.
La Ville et des associations partenaires les accompagnent dans ce choix. p. 7 à 10



Pris dans les taux

Nombre de contribuables modestes ont eu la mauvaise surprise de voir leur niveau d'imposition revu nettement à la hausse. Impôts sur le revenu, part départementale de la taxe foncière, les contribuables sont sous pression.

Denise, retraitée de 80 ans, avait l'an dernier un avis d'impôt de 0€, il est passé cette année à 430€. La cause en est le gel des barèmes fiscaux. Avec la petite augmentation annuelle des retraites pour suivre la hausse du coût de la vie, elle a déclaré 300€ de plus, de quoi changer de tranche. « *Je savais que j'étais à la limite, mais j'ai trouvé la note un peu lourde, proteste-t-elle. Avec l'impôt sur le revenu et les taxes foncière et d'habitation, ça fait plus d'un mois de pension qui part. Ce n'est pas à nous de payer les dettes de M. Sarkozy !* »

La famille d'Antoine (le prénom a été changé) a vu son impôt passer de 320 à 500€, soit 56 % de plus, « *parce que ma femme qui a un emploi saisonnier a travaillé un mois de plus l'an dernier, analyse-t-il. Du coup, nous dépassons de 500€ la base de l'an dernier et nous n'avons plus droit à rien. Nous n'avons pas eu l'allocation de rentrée pour ma fille et nous avons aussi changé de tranche pour le tarif de cantine à l'école.* »

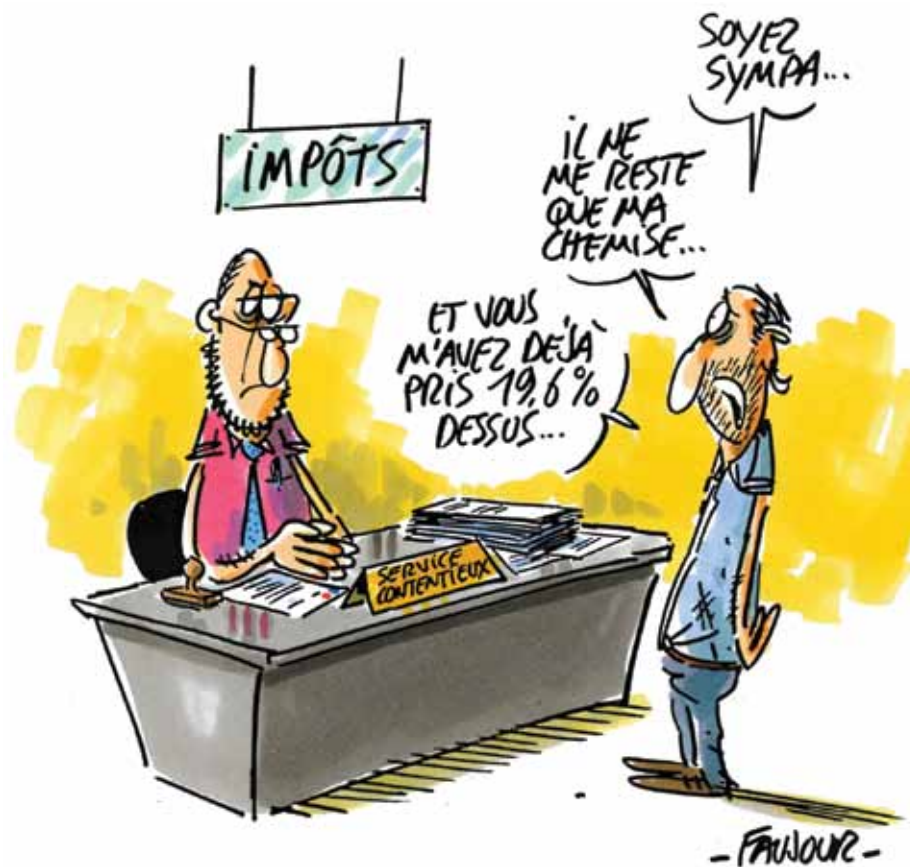
La Direction régionale des finances publiques reconnaît une augmentation du public dans ses accueils et des demandes de délais de paiement. « *Ce n'est pas uniquement lié à l'augmentation du nombre de foyers fiscaux, précise le service communication qui donne plusieurs explications aux hausses : l'augmentation des revenus du contribuable l'année dernière, la fiscalisation des heures supplémentaires, le*

rabotage des niches fiscales, la suppression de la demi-part supplémentaire pour les personnes seules ayant élevé des enfants, le plafonnement du quotient familial, la non-indexation du barème par rapport à l'inflation. »

Qu'on accuse l'actuel ou l'ancien gouvernement, cette montée des impôts est mal supportée. D'autant que les familles doivent déjà faire face à des prix d'électricité et d'alimentation en hausse, alors que salaires et retraites ont quasiment stagné. Et puis l'ampleur révélée il y a quelques mois de l'évasion fiscale des plus riches renforce le sentiment d'injustice. « *Je suis d'accord pour payer l'impôt, râle Antoine, mais il faut viser plus haut.* »

UN NIVELLEMENT PAR LE BAS

« *Le gel des barèmes touche les familles modestes, s'inquiète Joachim Moïse, premier adjoint au maire. Et l'augmentation de la TVA en 2014 va encore les pénaliser. Le gouvernement doit assumer sa hausse des impôts. Je ne suis pas sûr qu'on fasse payer plus les riches. Par exemple, l'aide aux études au collège n'est pas une niche fiscale. C'est surtout un nivellement par le bas. Mais je ne veux pas parler de ras-le-bol fiscal. L'impôt est légitime, il redistribue les richesses et finance des services utiles. Mais il faut qu'il soit juste, incitatif, progressif et qu'il fasse porter l'effort sur les marges réalisées par les entreprises.* » ♦



Taxe foncière : hausse de la part départementale

Les taxes locales augmentent aussi. Le Département a décidé d'augmenter son taux de 14,60 %, qui s'ajoute à la hausse nationale de 1,87 % des bases. Les familles qui paient la taxe foncière s'en sont rendu compte. Pour un pavillon dans le vieux centre à Saint-Étienne-du-Rouvray, cela représente 157 € à déboursier en plus. En deux ans, la part départementale a augmenté de 20 %. Le président du conseil général, Didier Marie, s'en est expliqué : la perte de la taxe professionnelle puis le gel des dotations d'État ont privé la collectivité de ressources, alors que les dépenses sociales obligatoires – RSA (revenu de solidarité active), AAH (allocation adulte handicapé) et APA (allocation aux personnes âgées) – augmentent de façon continue. Le RSA représente ainsi 20 millions d'euros de charges, 1,6 million de plus qu'en 2012. Signe que beaucoup de foyers sont touchés par la précarité économique.

« *Le Département doit faire face à une flambée des demandes sociales que l'État lui a transférées. Si elles ne sont pas compensées, soit il réduit ses aides, soit il augmente l'impôt,* constate Joachim Moïse, premier adjoint au maire. *Les conseils généraux de gauche doivent être exigeants avec le gouvernement pour abonder ces budgets.* » Le président du conseil général promet une pause fiscale pour 2014. C'est à voir. Car si le gouvernement a annoncé 800 millions de crédits pour aider les départements, il a aussi annoncé en 2014 une baisse de 1,5 milliard de ses dotations aux collectivités locales.

« Nous comptons bien résister »

Le conseil municipal se réunit ce jeudi pour discuter des orientations budgétaires de 2014, avant le vote du budget lui-même qui est prévu en décembre.

Les perspectives s'annoncent sombres pour les communes en 2014. Après avoir gelé en 2013 les participations de l'État à la vie des collectivités locales, le gouvernement annonce une baisse de 1,5 milliard d'euros pour 2014, et autant en 2015.

« C'est une rigueur imposée aux collectivités territoriales, constate Joachim Moysse, premier adjoint en charge des finances. Et qui vise principalement le bloc communal. » Car le ministre des Finances l'a annoncé : la baisse pour les communes et les intercommunalités sera de 840 millions d'euros. Déjà, en 2013, le gel des dotations de l'État a signifié une perte de 150 000 € pour Saint-Étienne-du-Rouvray. « Cela aurait pu représenter un point d'impôt en plus, note l' élu. Nous avons pu maintenir le même taux parce que les bases se sont élargies, c'est-à-dire que de nouveaux habitants ont contribué aux impôts locaux. De même, la Ville est éligible à la dotation de solidarité urbaine (DSU). En 2013, la DSU a progressé mais c'est aussi le reflet d'un faible niveau de vie pour beaucoup de familles stéphanoises. »

La commune disposera-t-elle de la DSU en 2014 ? « On peut penser que oui, estime Joachim Moysse. Mais il est question que la politique de la Ville soit pilotée par l'intercommunalité, la Ville ne toucherait



L'école maternelle Joliot-Curie sera agrandie en 2014.

plus elle-même cette dotation et pourrait alors être limitée dans ses possibilités d'intervention dans les quartiers. »

Le budget prévisionnel sera prudent, prenant en compte des recettes en baisse. « Nous demandons aux services

municipaux un effort encore plus soutenu dans les dépenses courantes. L'investissement principal restera la mise en œuvre du marché de performance énergétique engagé en 2012 avec l'objectif de réduire nos consommations d'énergie. C'est une démarche économe et d'avenir, insiste l' élu. Il y a des dépenses utiles que nous ne souhaitons pas réduire. Nous comptons bien résister. Nous continuerons nos priorités sociales, éducatives, même si la réalité ne permet pas de faire tout aussi vite que nous le souhaitons. » ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL

• Jeudi 17 octobre à 18 h 30, salle du conseil. La séance est publique.

Écoles, transports et urbanisme

Parmi les autres dossiers discutés au conseil municipal d'octobre, il y a l'aménagement du groupe scolaire Joliot-Curie, qui accueille plus de 400 enfants. Il est prévu en 2014 d'agrandir l'école maternelle et de rénover le restaurant scolaire de l'école élémentaire. Ces travaux, chiffrés à 1,2 million d'euros, seront financés par la dotation de développement urbain (DDU) qui soutient l'amélioration des services publics dans les quartiers éligibles à la politique de la Ville et les quartiers proches. Les études seront menées fin 2013 pour engager les travaux à l'été 2014.

Le conseil examinera aussi le plan de déplacement de la collectivité. Ce plan de développement durable vise à optimiser les déplacements des agents municipaux en organisant par exemple le partage des véhicules entre services et en favorisant l'usage des transports en commun dans les trajets domicile-travail. Enfin, une modification du plan local d'urbanisme sera soumise au vote pour intégrer deux projets d'avenir : l'aménagement du futur quartier Marc-Seguin, rue des Coquelicots, et l'installation du centre de formation des apprentis (CFA) Lanfry au pôle éco-construction au technopôle du Madrillet.

À mon avis

Une dynamique de projets

La Ville connaît actuellement une situation qui rend indispensable qu'elle recherche toutes les opportunités pour obtenir les subventions ou les dotations lui permettant de réaliser ses projets, au service des habitants et du développement de la commune.

Nos agents sont ainsi constamment en veille et anticipent bien souvent les appels à projets qui permettent de financer de nombreuses actions ou réalisations.

Dernièrement, des subventions importantes ont été ainsi obtenues pour informatiser les écoles, améliorer les lieux de restauration scolaire. Il en est de même des projets de construction de logements qui sont mis en

œuvre sur la commune. Dans d'autres domaines : aménagement du temps de l'enfant, contrat local de santé, nous sommes souvent parmi les premiers à initier des actions et à solliciter des financements. C'est cette dynamique de projets qui nous permet d'être réactifs, et de saisir toutes les opportunités d'optimisation de nos recettes, afin de faire en sorte que les finances municipales soient moins mobilisées tout en rendant le même niveau de service utile sur notre territoire.



Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

L'internat, sans stress

Un mois et demi après la rentrée, les élèves de l'internat du lycée polyvalent Le Corbusier ont pris leurs marques. Les plus jeunes ont quitté leur famille pour la première fois. Bouffée d'oxygène... ou prison, une nouvelle vie commence. Épisode 2 : les « petits nouveaux ».

Romane le dit franchement, l'internat, c'est comme une prison : « *Je n'aime pas trop*, affirme-t-elle du haut de ses 15 ans, *on ne peut pas sortir le soir avec les copains*. » La jeune fille vient de Charleval, dans l'Eure. La commune n'est pas bien grande, certes, mais « *on aimait bien se retrouver sur le stade, parfois jusque tard dans la nuit* ». Vue de Charleval, l'extinction des feux à 22 h 30, Romane, elle trouve ça un peu tôt. « *Et puis ici, on s'ennuie* », même si, concède-t-elle, les résultats sont meilleurs qu'en troisième, « *surtout en maths* ». Surtout aussi que Romane a découvert l'architecture grâce à la seconde Technicien d'études du bâtiment : « *Au début, c'était un choix par défaut ; maintenant, je veux devenir architecte*. »

Une étape mûrement réfléchie

Comme Romane, Hugo vient de l'Eure. Il sait déjà ce qu'il veut faire : travailler dans le bâtiment, en extérieur, comme ses oncles. L'internat est une étape mûrement réfléchie, choisie et consentie. « *J'ai voulu faire une seconde générale et technique avec un choix d'exploration Création innovation technologique, il fallait aller à l'internat*. » Le jeune garçon de 15 ans s'est tout de suite fait des copains. Il retourne tous les mercredis chez ses parents pour suivre ses entraînements de foot, ce qui, se réjouit-il, lui permet d'avoir deux fois plus de copains qu'avant.



Mais les garçons ne sont pas les seuls à aimer le ballon, c'est aussi le cas de Naewelle, également 15 ans et footballeuse au Château blanc. Contrairement à ses camarades, la jeune Stéphanaise n'a pas opté pour l'internat en raison de la distance, mais pour travailler dans les meilleures conditions possibles : « *C'est la première fois que je quitte ma famille, mais ça me permet d'être plus au calme pour mes devoirs*. » Certes, avoir un petit frère de 5 ans et une petite sœur de 8 ans n'est pas de tout repos... « *Sans l'internat, je n'arri-*



verais pas à avoir des résultats pareils. » Et les résultats sont bons. Naewelle a une idée bien précise de ce qu'elle veut faire plus tard : « *Je veux devenir gendarme au GIGN*. » Quant à Adrien, il pratique plutôt le basket « *mais j'aime tous les sports* ». Le jeune garçon est en seconde Technicien en installation des systèmes énergétique et climatique. Il vient de Montfort-sur-Risle, près de Pont-Audemer. Pour lui, tout va bien, aucun stress. Adrien est habitué à être loin de sa famille. « *Je suis scout, indique-t-il, j'ai l'habitude de partir camper,*

en autonomie. » Les résultats sont bons, surtout en anglais... Évidemment, car Adrien est Américain. « *Je viens d'une ville près de Miami, en Floride, où j'ai vécu jusqu'à mes 10 ans. Avant d'arriver en France, je ne parlais pas un mot de français, à peine bonjour*. »

À peine « bonjour » à leur nouvelle chambre, et les « petits nouveaux » se sentaient déjà chez eux. Reste maintenant à voir si le sentiment est durable. C'est ce que nous saurons avec les « vieux » de l'internat, dans le dernier épisode. ♦

Conseils aux particuliers

Pour rénover et isoler un logement, l'adapter au handicap ou lutter contre l'insalubrité, Habitat & développement vous renseigne et vous accompagne.

Si chauffer votre vieille maison vous coûte 300 € chaque mois, si vous avez besoin de réaménager votre intérieur pour faire face au vieillissement, n'hésitez pas à vous renseigner. L'association Habitat & développement tient deux fois par mois des permanences conseil gratuites en mairie et à la maison du citoyen, car s'engager dans ce type de travaux est souvent complexe et coûte cher.

Habitat & développement conseille, oriente vers les aides disponibles en fonction des revenus, accompagne pour monter le dossier. « *Isoler son logement apporte des économies importantes et les aides financières sont intéressantes* », souligne Karine Vigreux, conseillère habitat. Attention cependant, les aides de l'Anah (Association nationale d'aide à l'habitat) sont soumises à condition de ressources*, et le gain en économie d'énergie doit être de 25 %. « *Il faut donc ne*

pas se contenter de changer les fenêtres. Mais, parfois, changer une vieille chaudière peut vous apporter ces 25 % d'économie », explique Karine Vigreux.

Chaque dossier subventionné fait l'objet d'une visite à domicile pour définir les besoins et, en cas de travaux d'économie d'énergie, pour faire une évaluation énergétique. Si la recherche d'économie d'énergie est une des motivations principales, beaucoup de demandes visent aussi l'aménagement du logement au vieillissement ou au handicap. À côté des aides de l'Anah, des subventions du Département ou des caisses de retraite peuvent être mobilisées pour ces travaux.

Ces conseils – auparavant assurés par le Comité départemental d'aide à l'habitat (CDAH) que la Ville avait missionné pour favoriser le maintien à domicile – sont intégrés dans le programme d'intérêt général de la Crea pour l'amélioration de

l'habitat. L'objectif vise à réhabiliter 450 logements privés dans l'agglomération.

Deux remarques importantes pour les gens qui s'engagent dans ces rénovations : ne pas engager de travaux avant l'accord des financeurs et ne pas oublier de déposer une demande de travaux auprès du service municipal de l'urbanisme. ♦

■ PERMANENCES

• De 9 h 30 à 12 heures le 2^e jeudi du mois à la maison du citoyen et le 4^e jeudi du mois en mairie. Pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer, Habitat & développement se rend sur place, rendez-vous à prendre au guichet unique au 02 32 95 83 94.

* Pour les personnes non éligibles à ces aides, les espaces Info énergie de la Crea apportent des conseils utiles : 7 rue Jeanne-d'Arc à Rouen ou 32 rue Augustin-Henry à Elbeuf.



Les permanences d'Habitat & développement sont gratuites.

Service public

La SNCF s'éloigne des usagers

La SNCF a décidé de réduire ses points d'accueil un peu partout dans le pays. Les deux boutiques de Sotteville-lès-Rouen et Rouen Saint-Sever pourraient fermer assez vite. Celle du Havre aussi. C'est la Convergence nationale rail (CNR) qui a donné l'alerte en lançant une pétition contre ces fermetures. « *Les points de vente sont déjà rares, s'indigne Pierre Ménard, un Stéphanois animateur de la CNR. Il n'y a pas de gare à Saint-Étienne-du-Rouvray, pas de guichet à Sotteville-lès-Rouen, il y a une gare à Oissel. L'enjeu n'est pas seulement d'acheter un billet, mais de se renseigner, préparer son voyage. Quand un voyage combine TER et Intercités, c'est compliqué. Le public a besoin de proximité, tout le monde n'a pas internet. La SNCF ne parle que d'économies à faire, au détriment du public et des cheminots.* » Selon l'association, la pétition aurait recueilli 800 signatures sur le marché de Sotteville-lès-Rouen. Le maire, Hubert Wulfranc, a écrit au président de la SNCF pour dire son mécontentement « *d'une telle décision prise sans concertation (...)* Elle va créer un frein supplémentaire à l'usage du train », soulignant que la gare d'Oissel est à 8 km, celle de Rouen à 10 km. « *Je vous demande de reporter ces mesures de fermeture et de garantir le maintien de ces deux boutiques.* »

Contactée, la Direction régionale de la SNCF répond qu'« *il n'y a pas de projet de fermeture pour le moment* », mais souligne aussi « *l'évolution continue des pratiques d'achat, plus du tiers du volume d'affaires aujourd'hui est fait par internet* ». ♦

+ Bon à savoir

Un site officiel d'information sur les médicaments

Le ministère de la Santé vient d'ouvrir un site d'information sur les médicaments : medicaments.gouv.fr Il s'agit d'une base de données publiques qui donne pour chaque médicament les composants, les indications thérapeutiques, les évaluations du service médical rendu (SMR), le mode de délivrance, le prix, le taux de remboursement, etc. La recherche peut être faite par substance active. Le site donne aussi la liste des médicaments sous surveillance, explique les règles de mise sur le marché et permet de chercher une pharmacie proche. L'internaute peut aussi signaler à l'Agence nationale de sécurité du médicament un effet indésirable constaté. Ce vrai site d'information publique devrait aider à éviter d'acheter de faux médicaments sur les sites de vente en ligne.



RENDEZ-VOUS

Commémoration de l'Armistice

L'Armistice de la Première Guerre mondiale sera commémoré **lundi 11 novembre**. Rassemblement au cimetière du Madrillet à 10 h 15 ; rassemblement au cimetière du centre à 10 h 30 ; rassemblement devant le monument aux morts à 11 heures ; vin d'honneur à 11 h 30 à la salle des séances de l'hôtel de ville.

Ateliers d'écriture et de mise en voix

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix. Prochain rendez-vous **lundi 4 novembre** de 17 à 19 heures à l'Éhpad Michel-Grandpierre. Renseignements au 06 29 59 20 22.

Après-midi récréatif pour les seniors

Le service vie sociale des seniors organise un après-midi « thé à la menthe », **mercredi 6 novembre** de 15 h 30 à 17 heures, au foyer Geneviève-Bourdon. Sylvie Mombo viendra conter l'Afrique en musique et en danse, avec son spectacle « La danse de la hyène ». L'accueil se fera autour d'un thé à la menthe et de douceurs orientales. Grands-parents et enfants sont les bienvenus sur réservation au 02 32 95 93 58.

Dansons sous le Rouvre prépare ses 50 ans

Dansons sous le Rouvre, groupe folklorique haut-normand, fêtera ses 50 ans **samedi 30 novembre**. Pour cet anniversaire, l'association voudrait réunir un maximum d'anciens membres. Si vous êtes concerné, contactez l'association au 02 32 59 37 13 ou au 02 35 68 64 09. ♦

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Sandrine Gossent, Nicole Ledroit, Fabrice Chillet, Stéphane Nappes.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Eric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Saron.
Illustrations : Faujour/Iconovox ; Gayané.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

État civil

MARIAGES Hachemi Bousba et Rime Badis, David Zeilfin et Annabelle Laboulé, Victor Freitas Dos Santos Janelas et Sabrina Le Bervet, Jawad Auger et Hasna Boumekouez, Geoffrey Herpin et Jessica Peltier, Aymeric Caumont et Céline Tellier, Marcel Mahdi et Angélique Latruffe, José De Oliveira Martins et Annie Carel, Ahmed El Messaoudi et Fatiha Zaagoug, Raphaël Nebbak et Gaëlle Tassery, José Da Silva et Colette Picard, Nassim Alileche et Loubna Hamenni, Kamel Younsi et Feriel Ioualalen, Unal Sevtekin et Zilan Yavlak, Amor Haddad et Jeannette Boudrahem.

NAISSANCES Naël Naoui Le Béhec, Amine Boukhadmi, Joshua Brioy Frebourg, Sacha Caus, Mohamed Chakroun, Yassin Didouh, Jinene El Mekki, Yannis Gauhy, Lucie Lair, Wael Maïda Collot, Étan Marais, Wayne Mathouraparsad, Amina Molou, Élyas Oural, Margot Philippart, Nèline Philippe, Évan Robert, Fauve Touzari, Anouar Zejli, Faustine Zentar, Malak Bouziane, Assia Coulibaly, Baptiste Millet.

DÉCÈS Norbert Guéville, Éliane Robert, Ernest Cartier, Daniel Lesueur, Yvette Roussel divorcée Droin, Lucienne Desmarest, Renée Terpin, Jacky Dutot, Jackie Martin, Norberto Ferreira, Stéphane Chalot, Pascal Guilbert, Hassan Moussaïf.

Les bibliothèques-ludothèque à l'heure des vacances

En raison des vacances scolaires, les horaires seront modifiés du 22 octobre au 4 novembre. Bibliothèque Elsa-Triolet : ouverte mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. Bibliothèque Georges-Déziré : ouverte mercredi de 14 heures à 17 h 30 et jeudi de 15 à 19 heures. Bibliothèque Louis-Aragon : mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Ludothèque : accueil ados mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13 h 30 à 15 h 30 ; accueil tout public mardi, mercredi et vendredi de 15 h 30 à 18 h 30 et samedi de 15 h 30 à 17 h 30 ; accueil moins de 11 ans mercredi et samedi de 10 à 12 heures. Fermeture vendredi 1^{er} novembre, reprise des horaires habituels mardi 5 novembre.

Piscine : à la bonne heure

Pendant les vacances de la Toussaint, la piscine sera ouverte le lundi de 14 heures à 19 h 30, du mardi au vendredi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 19 h 30, le samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, le dimanche de 9 heures à 12 h 30. Renseignements au 02 35 66 95 01.

Stage nature pour les enfants

Le Centre d'action régionale pour le développement de l'éducation relative à l'environnement (Cardere) propose un stage nature pour les enfants de 7 à 12 ans, **du lundi 21 au vendredi 25 octobre** de 9 à 17 heures, à la maison des forêts. Possibilité d'y participer trois ou cinq jours. 75€ + adhésion (12€ par personne et par an). Sur réservations au 02 35 07 44 54 (douze enfants maximum). ♦

En train à la Fête du hareng

Le Pacific vapeur club organise une sortie en train des années 1930 à l'occasion de la Fête du hareng au Tréport **dimanche 10 novembre**. Départ de Sotteville-lès-Rouen à 9 h 08 et retour à 20 h 38. Renseignements et réservations au 02 35 72 30 55.

PRATIQUE

Propreté des rues

Le service voirie procédera **lundi 21 et mardi 22 octobre** à un nettoyage de la zone industrielle Est, de la rue de l'Étang Delpéch à la rue du Fossé Roger.

Journée d'information annulée

La journée d'information sur le thème « Les seniors et les nouvelles technologies d'informations », qui devait avoir lieu **jeudi 7 novembre**, est annulée. Elle sera reprogrammée au premier trimestre 2014.

PENSEZ-Y

Inscriptions sur les listes électorales

Les listes électorales ont été rouvertes et ce jusqu'au 31 décembre 2013. Toute personne désirant s'inscrire pour pouvoir voter doit s'adresser en mairie, service des élections, ou à la maison du citoyen, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Tout changement d'adresse est aussi à signaler pour pouvoir recevoir les informations électorales.

Collecte des déchets

Vendredi 1^{er} novembre étant férié, la collecte des déchets verts aura lieu **samedi 2 novembre**.

Distribution annuelle des sacs

Les services de la Crea procéderont à la distribution annuelle des sacs à déchets verts et recyclables **vendredi 18 octobre**, de 14 à 19 heures, place de l'Église ; **lundi 21 et mardi 22 octobre**, de 14 à 19 heures, rue de Stalingrad.

Vaccinations gratuites

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de 6 ans et les adultes. Prochain rendez-vous **jeudi 24 octobre**, de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social rue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 35 65 12 48.

La visite de l'aide-soignante du Ssiad est aussi un moment de bien-être au delà du soin.



Bien vieillir chez soi

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à pouvoir rester à leur domicile, même lorsqu'elles ont perdu de leur autonomie physique et parfois intellectuelle. Le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) représente alors une solution de transition adaptée, en partenariat avec les équipes de soignants.

Au sein du réseau local de professionnels en gérontologie, le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) est un relais essentiel qui intervient dans le cas d'une perte d'autonomie importante. « *Nous sommes souvent sollicités pour assurer une transition entre l'hôpital et une prise en charge sur le long terme avec des auxiliaires de vie. Nos objectifs sont multiples et visent à faciliter*

le retour à domicile, à éviter l'hospitalisation lorsque c'est possible, à préserver ou restaurer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, à soutenir les aidants et à assurer des soins de confort en phase palliative », explique Édith Favrel, infirmière coordinatrice au Ssiad de Saint-Étienne-du-Rouvray. « *J'ai découvert le Ssiad à l'hôpital après avoir rencontré l'assistante sociale qui nous a proposé une aide pour le retour à domicile de mon*

mari », raconte Thérèse Belhomme. Depuis le mois de mai 2013, du lundi au dimanche, Guy Belhomme a la visite d'une aide-soignante. Le 18 septembre dernier, c'est Mélyny Potel qui frappe à la porte, il n'est pas encore 8 heures, sa tournée a commencé quelques minutes plus tôt avec un passage au bureau du Ssiad, rue Lazare-Carnot. Chez monsieur et madame Belhomme, le salon qui jouxte la salle à manger n'est plus ce qu'il était. Désormais,

c'est un lit médicalisé qui a pris toute la place. L'auxiliaire de vie est déjà là, elle sera d'une grande aide lorsqu'il faudra installer Guy Belhomme sur sa chaise. De son côté, Mélyny Potel s'active à faire la toilette complète de Guy Belhomme qui ne parvient plus à se lever depuis cinq mois. Un temps pour le soin, un temps aussi pour échanger quelques mots, stimuler, casser un peu le rythme d'une vie trop bien réglée. Le passage de l'aide- →

soignante dure en moyenne trente minutes et se termine toujours de la même manière avec le cahier de suivi. Mélanie Potel pointe les actes accomplis et rédige parfois quelques observations sur l'état de santé du patient qui seront des informations précieuses pour les infirmières et les médecins.

Mission relais

Un peu plus tard dans la matinée, l'aide-soignante arrive chez Huguette Bourget, 82 ans. Elle est alitée depuis 2009, suite à un accident vasculaire cérébral qui l'a laissée paralysée du bras et de la jambe gauche. « Ce type de prise en charge sur le long terme n'est pas rare et représente aujourd'hui près de 50 % des 40 places du Ssiad de Saint-Étienne-du-Rouvray. L'idéal serait que notre service serve davantage de phase transitoire mais

ce n'est pas toujours possible. Pour cela, nous faisons en sorte d'aider les familles à obtenir ou à revaloriser leur Apa, l'aide personnalisée d'autonomie qui leur permet de vivre avec une auxiliaire de vie. Notre mission s'arrête aussi dès lors que la personne retrouve son autonomie ou quand elle est admise en institution », explique Edith Favrel.

Il est 11 h 30, avant-dernière visite de la matinée pour Mélanie Potel qui se rend chez André Dubot. À 93 ans, cet ancien instituteur et directeur d'école a fait une chute qui le cloue au lit et il n'a pas toujours le moral. La visite de l'aide-soignante est aussi un moment de plaisir et de bien-être au-delà du soin. Une parenthèse douce et bienfaisante. Le sourire d'André Dubot lorsque Mélanie Potel le rase vaut tous les témoignages. Quelques jours plus tard, André Dubot recommençait à faire quelques pas. ♦



À la fin de chaque passage, Mélanie Potel remplit le cahier de suivi qui sert de lien avec le personnel soignant.

3 QUESTIONS À

Mélanie Potel,
aide-soignante au Ssiad, 23 ans.



Quand avez-vous choisi de devenir aide-soignante ?

Le déclic s'est produit à l'adolescence. À cette époque, j'ai passé beaucoup de temps auprès de mon grand-père que j'ai accompagné jusqu'à ses derniers jours. Par la suite, dès la fin du collège, j'ai choisi de passer un BEP carrières sanitaires et sociales. Un peu contre l'avis de ma famille qui ne me voyait pas dans ce métier. Mais j'étais sûre de mon choix. Après l'obtention de mon concours d'aide-soignante, j'ai intégré le Ssiad à Saint-Étienne-du-Rouvray en août 2012. J'ai aussitôt trouvé ce que j'attendais avec une vraie proximité au domicile des personnes âgées.

Quelles sont vos missions ?

Notre mission principale est de faire la toilette complète des personnes âgées, de les habiller et de les installer pour la journée. En revanche, nous n'avons pas le droit de donner des médicaments. Au-delà des soins eux-mêmes, nous assurons un rôle important de coordination avec les familles, les infirmières, les kinésithérapeutes, les médecins. Nous sommes un relais aussi auprès des auxiliaires de vie qui nous assistent au quotidien et qui vont parfois prendre la suite quand la mission du Ssiad s'achève.

Qu'est-ce qui est le plus éprouvant au quotidien ?

C'est vrai que c'est un métier usant physiquement. Il faut sans cesse tirer sur le dos et sur les bras en particulier pour installer les personnes sur leur fauteuil. Et puis vous imaginez bien aussi qu'il nous arrive d'être témoin et acteur de situations parfois difficiles lorsqu'il faut accompagner les personnes et leur entourage vers la fin de vie. Pour évacuer la pression, nous pouvons toujours en parler avec l'infirmière coordinatrice et nous avons des séances collectives une fois par trimestre avec une psychologue. En dehors, il faut savoir profiter de son temps libre pour s'évader et se changer les idées. Pas toujours si simple.

Les missions du Ssiad

L'équipe du Ssiad de Saint-Étienne-du-Rouvray se compose de neuf aides-soignantes, d'une infirmière coordinatrice et d'une secrétaire. La mairie fournit les véhicules. Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques.

« Je commence par une visite au domicile ou parfois dans le service au sein duquel la personne est hospitalisée pour une évaluation complète afin de déterminer le degré d'autonomie. Tout est organisé avant la sortie de l'hôpital. L'intervention du Ssiad est déclenchée sur prescription médicale et financée par la sécurité sociale dès lors que les droits sont ouverts mais sans avoir besoin d'être à 100 %. La prise en charge comprend une à deux interventions par jour sur une durée minimum de trente jours », explique Édith Favrel.

Passé ce délai, une nouvelle évaluation a lieu afin de décider soit d'une poursuite ou d'un arrêt de la prise en charge du Ssiad, soit d'une demande ou d'une réévaluation de l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) auprès du conseil général.

• Ssiad, 64 rue Lazare-Carnot. Tél. : 02 32 95 93 28.

Les solutions pour le maintien à domicile

Pour favoriser et accompagner le maintien à domicile, la Ville met à disposition des personnes âgées et de leurs familles plusieurs services de proximité et accueille des permanences avec des associations et des sociétés partenaires.

Le guichet unique seniors

Depuis 2004, la Ville et le centre communal d'action sociale (CCAS) ont mis en place le guichet unique pour les personnes âgées. Un seul lieu, un seul numéro de téléphone et une personne compétente pour répondre à toutes les questions relatives au maintien à domicile des personnes âgées. Si le guichet unique permet de traiter directe-

ment les demandes relatives à la téléassistance, au portage de repas à domicile, aux foyers restaurants et au Mobilo'bus, il peut aussi servir de relais vers d'autres structures locales comme le Clic, centre local d'information et de coordination. ♦

• Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures. Tél. : 02 32 95 83 94.



Guichet unique seniors



Le Centre local d'information et de coordination

Le Clic est un service gratuit d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées à partir de 60 ans et de leur famille. Le Clic prend en charge tous les aspects de la vie quotidienne pour le maintien à domicile et sert de lien avec les professionnels libéraux et institutionnels et les bénévoles pour favoriser une prise en charge adaptée aux besoins. Dans le souci d'apporter une information réellement personnalisée, les personnels du Clic vont à la rencontre des

personnes pour évaluer leurs capacités. À partir de ce premier bilan, le Clic aide la personne âgée et son entourage à prendre les décisions les mieux adaptées et à accéder aux aides, aux soins et aux prises en charge auxquelles elle peut prétendre.

• Clic, 64 rue Lazare-Carnot. Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

Tél. : 02 32 95 93 75 – Courriel : clicser@orange.fr

Le portage de livres à domicile

Depuis février 2013, la bibliothèque Elsa-Triolet propose un service de portage de livres, de CD, de DVD et de magazines à domicile. Ce service est accessible automatiquement pour les personnes bénéficiant déjà du portage de repas à domicile mais aussi pour les personnes immobilisées, sur présenta-

tion d'un justificatif médical. Les livraisons ont lieu le mardi après-midi, toutes les six semaines. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour profiter de ce service gratuit.

• Tél. : 02 32 95 83 68.



Le Mobilo'bus

Pour aller faire ses courses à l'hypermarché ou à la jardinerie du Madrillet, rendre visite à sa famille, pour des sorties culturelles et ludiques à la bibliothèque, à un thé dansant ou au théâtre, pour déjeuner dans un foyer-restaurant ou effectuer des démarches administratives, le Mobilo'bus est un service municipal à destination des personnes âgées. Ce véhicule, spécialement aménagé, passe chercher ses passagers directement à domicile et peut accueillir jusqu'à 7 personnes dont deux en fauteuil roulant. Pour réserver sa place et son trajet, il suffit de s'inscrire en se reportant à un planning de sorties préétabli et à la demande, dans le périmètre de la commune.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94. Tarif : 2,25 € aller-retour.

Le portage de repas à domicile

Lorsqu'une personne âgée n'est plus en mesure de préparer ses repas toute seule, elle peut solliciter le portage de repas à domicile. Ce service municipal est mis en œuvre du lundi au dimanche par le centre communal d'action sociale (CCAS) et les restaurants municipaux. D'une capacité de 150 personnes, ce dispositif est réservé à des personnes en perte d'autonomie temporaire ou définitive. Il peut être sollicité soit à l'issue d'une hospitalisation, soit à la suite d'une visite à domicile afin d'évaluer les besoins réels. Ce service

comprend un repas pour le midi et une collation pour le soir.

Tarifs : 8,10 € pour une personne seule et 6,85 € pour un second repas dans un même foyer. Les bénéficiaires du minimum vieillesse bénéficient d'un tarif réduit de 7,10 € pour une personne seule et de 6,15 € pour un second repas dans le même foyer. Possibilité d'un menu régime, sans sucre, sans sel et sans graisse pour les personnes qui en ont besoin.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94.

La téléassistance

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une convention passée entre la Ville et la société Présence verte, spécialisée dans les services de téléassistance pour le maintien à domicile. Un sentiment d'angoisse, une chute, une intrusion, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, dès lors que l'alarme est enclenchée, elle permet de prévenir deux référents identifiés et rela-

tivement proches, comme un voisin ou un membre de la famille. En 2012, 143 Stéphanois ont eu recours à ce service auprès de la société Présence verte. L'installation est gratuite uniquement si le dossier est transmis par le guichet unique senior de la Ville. L'abonnement mensuel est de 27 €.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94.



L'adaptation du logement au maintien à domicile

L'association Habitat & développement – opérateur du programme d'intérêt général mis en œuvre par la Crea depuis janvier 2013 – concentre des informations et des aides au service de l'adaptation du logement au vieillissement pour les propriétaires occupants du parc privé. Après un diagnostic établi au domicile de la personne, Habitat & développement offre une assistance au montage des dossiers pour des demandes de

subventions auprès de l'État, du Département et de la caisse de retraite. Les subventions sont cumulables et peuvent permettre de financer de 50 à 100 % des travaux réalisés (lire aussi p 5).

• Des permanences sont assurées le 2^e jeudi de chaque mois à la maison du citoyen et le 4^e jeudi de chaque mois à la mairie de 9 h 30 à 12 heures. Tél. : 02 32 08 13 00.



L'aide à domicile

Sur l'agglomération rouennaise, les associations proposant ce type de prestations à domicile sont nombreuses et chacun peut faire son choix. De son côté, la Ville a établi une convention avec l'association de l'aide familiale populaire (AAFP) qui gère les services liés aux interventions des auxiliaires de vie et des aides ménagères pour les personnes âgées et handicapées.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, 471 familles ont recours à ce service par le biais de l'AAFP.

• Les permanences de l'AAFP ont lieu chaque semaine à la maison du citoyen, le lundi et le mercredi de 14 à 17 heures ; à la mairie, le mardi de 14 à 17 heures et le jeudi de 9 à 12 heures. Tél. : 02 32 95 93 32.



Maladie d'Alzheimer, la plateforme de répit – La Bulle

La Bulle est une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants qui vivent auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou tout autre maladie apparentée. Depuis mars 2013, La Bulle assiste le proche à domicile dans de nombreux actes de la vie quotidienne ainsi que dans le cadre d'activités de loisirs. La Bulle permet aussi aux aidants de souffler un peu et de prendre du temps libre ou en organisant des activités avec l'aidé. Rattaché à l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad) Michel-Grandpierre, La Bulle propose aussi un soutien

psychologique individuel et une permanence avec une psychologue le lundi et le mercredi. Les interventions ont lieu sur rendez-vous, à la demi-journée pour un montant de 12 € qui n'est pas pris en charge par l'Apa mais qui donne droit à une réduction d'impôt. Enfin, l'Éhpad Michel-Grandpierre organise un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'un hébergement temporaire.

• Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 au 02 32 19 07 15. Permanence le lundi et le mercredi sur rendez-vous à l'Éhpad Michel-Grandpierre.



Les foyers-restaurants

Dès 55 ans si vous êtes retraité ou à partir de 60 ans, vous pouvez profiter de la restauration collective servie dans les deux foyers restaurants de la Ville, soit à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, soit au foyer Geneviève-Bourdon. Grâce au Mobilo'bus, même les personnes

en perte d'autonomie peuvent sortir un peu de chez elles et y trouver une ambiance conviviale, chaque midi du lundi au vendredi. 5,05 € le repas, tarif réduit pour les bénéficiaires du minimum vieillesse (4,45 €). Boisson : 1,10 €. Possibilité de repas de régime, sans sucre, sans graisse et sans sel.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94.

Élus communistes et républicains

La ministre des Affaires sociales a admis au Parlement qu'il faudra attendre 66 ans et plus pour pouvoir partir en retraite avec une pension à taux plein dans le cadre du projet de loi en débat. Avec 43 années de cotisations requises, le plus grand nombre ne pourrait plus partir à 62 ans, âge légal fixé sous Sarkozy, à moins d'accepter une pension rabotée. Avec un chômage endémique, des carrières professionnelles hachées et un âge moyen d'entrée dans la vie active à 23 ans, la jeunesse d'aujourd'hui voit s'éloigner la perspective d'un droit à une vie digne en retraite. Des sources de financement considérables pourraient être mobilisées sans sacrifices sociaux. 20 milliards d'euros pourraient être obtenus en mettant à contribution les revenus financiers des entreprises au même taux que les salariés. Chaque 1 %

d'augmentation des salaires rapporterait 2 milliards d'euros de cotisations, 100 000 emplois créés représenteraient 1,5 milliard de cotisations supplémentaires... Le financement des retraites passe par une politique économique et salariale active. L'État doit prendre des mesures d'urgence pour stopper la casse de notre tissu économique tel qu'à Schneider à Petit-Quevilly, Alcatel à Eu ou encore Petroplus.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse,
Francine Goyer, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,
Josiane Romero, Francis Schilliger,
Robert Hais, Najia Atif,
Murielle Renaux, Houria Soltane,
Daniel Vezie, Vanessa Ridet,
Malika Amari, Pascal Le Cousin,
Didier Quint, Serge Zazzali,
Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Les élus socialistes se félicitent de la mise en place de la « garantie jeunes » qui, en s'inscrivant dans la priorité donnée à la jeunesse par François Hollande, constitue un outil majeur pour lutter contre la précarité et l'exclusion qui touchent les jeunes.

Entré en phase d'expérimentation le 1^{er} octobre dans dix territoires, avant d'être ensuite étendu à tout le pays, ce nouveau dispositif sera un accompagnement permettant aux jeunes connaissant les plus grandes difficultés de s'insérer dans la vie professionnelle.

Cette allocation, d'un montant mensuel de 433 euros, sera de plus cumulable avec d'éventuelles ressources d'activités du jeune bénéficiaire (si ces dernières ne dépassent pas 300 euros net par mois).

Pour en bénéficier, plusieurs condi-

tions devront être réunies : avoir entre 18 et 25 ans et être en grande précarité, autrement dit n'être ni à l'école, en formation ou en emploi. En contrepartie, le jeune qui bénéficiera de ce dispositif devra déclarer chaque mois ses ressources, suivre des formations et accepter diverses expériences professionnelles qui lui seront proposées.

Priorité à la jeunesse, une promesse du candidat qui est devenue réalité avec le président.

Rémy Orange, Patrick Morisse,
Danièle Auzou, David Fontaine,
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarosan,
Catherine Depitre, Philippe Schapman,
Dominique Grevrand, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere,
Samir Bouzbouz,
Sylvie Defay.

Élu Droits de cité, 100 % à gauche

Fonds publics pour la seule école publique ! Le ministre de l'Éducation nationale a décidé d'une charte de la laïcité. Mais cela arrive au moment où les étrangers, les Roms, les musulmans sont montrés du point par le ministre de l'Intérieur Valls comme responsables de tous les maux du pays. Ces gens sont, comme nous, dans le camp des petites gens face aux gros patrons, aux banquiers qui nous pressurent tous.

Le ministre n'applique pas la laïcité à l'État. Le budget 2014 prévoit 7 milliards pour l'enseignement privé, à 95 % catholique, 130 000 enseignants, 2 312 recrutements en plus, pour 16 % d'élèves scolarisés, un demi-milliard pour les maternelles privées où il n'y a aucune obligation de financement.

Communes, Départements, Régions subventionnent aussi le privé. Notre

conseil général verse 3 409 153 € pour 10 703 élèves des collèges privés mais licencie des travailleurs sociaux, si utiles à la jeunesse, comme à l'Aspic, et fait payer les transports scolaires aux parents. Deux poids, deux mesures !

Oui à la laïcité dans les lieux publics. Oui à une loi nationale qui donne l'argent public à la seule école publique. Quelle bouffée d'oxygène pour l'école publique, pour de bonnes conditions de travail pour les élèves !

Michelle Ernis.

L'éclat des colliers d'Elsa

Les bijoux d'Elsa Triolet, déposés à la bibliothèque qui porte son nom, retrouvent tout leur éclat sous les mains expertes de Marie Peillet, restauratrice.

La bibliothèque Elsa-Triolet s'est transformée un temps en atelier de restauration. Les bijoux de haute couture créés par Elsa Triolet, l'écrivaine, et dont la bibliothèque est dépositaire, ont été confiés aux mains expertes de Marie Peillet, restauratrice diplômée de l'Institut national du patrimoine. « *Ils sont relativement en bon état, il y avait un peu de corrosion et ils étaient surtout encrassés*, explique la jeune femme qui est spécialisée dans le métal et dans ce qu'on appelle les arts du feu, c'est-à-dire la céramique, le verre et l'émail. *Quelques pièces étaient cassées et réparées, j'ai repris les réparations pour les rendre moins visibles. Il ne s'agit pas de les remettre à neuf. Il manque des perles à certains colliers, mais de compléter le bijou n'est pas le plus urgent, du moment que sa forme est visible. L'objectif est avant tout d'assurer une conservation durable des objets et de les rendre manipulables pour des expositions.* »

Colliers de verre, textile, cuir, métal

Micro-aspirateur, scalpel et solvants doux sont les outils de cette délicate restauration. « *Ce sont des objets très beaux et intéressants à travailler*, juge Marie Peillet. *Dans les objets modernes, faits de plusieurs matériaux, il y a des interactions. Des colliers sont faits de cuir et métal par exemple, ce sont des matières qui cohabitent mal, l'un n'aime pas l'humidité, l'autre en a besoin. Il s'agit de les faire cohabiter durablement sans trop de dommages.* »

Ce nettoyage, respectueux des matières, a rendu leur beauté d'origine aux bijoux :



« Ce sont des objets très beaux et intéressants à travailler », juge Marie Peillet, restauratrice.

pureté des couleurs, éclat du métal, transparence des perles de verre... Décidément, les créations d'Elsa ont un chic fou, d'une modernité étonnante. L'intervention de Marie Peillet a aussi permis d'en savoir plus sur les matériaux utilisés il y a 90 ans par Elsa Triolet. « *Il y a beaucoup de verre et de pâte de verre, un peu de textile, du cuir, du métal*, précise la spécialiste. *Certains colliers qui paraissaient en porcelaine sont en fait en pâte de verre. Les titres qu'elle donnait se référaient plus à l'aspect qu'au matériau. Par exemple, le collier noix de coco est fait de billes de verre et de cuir fin, le collier palmier est une marqueterie de paille sur du cuir.* » Enfin, Marie Peillet a remis les colliers en forme pour rendre visibles les motifs et l'agencement des

pièces. Ce faisant, elle a mis au jour quelques « tricheries » de la créatrice, comme cette pastille de verre cousue en plus dans un assemblage pour assurer la rondeur parfaite du collier sur un cou.

Un catalogue puis une exposition

Cette restauration professionnelle, financée en partie par le Fonds régional de restauration et d'acquisition des bibliothèques (FRRAB), poursuit le travail engagé par la Ville depuis quelques années pour valoriser ce fonds patrimonial. En 2011, ils ont fait l'objet d'une étude détaillée par une étudiante de

l'École du Louvre, qui a en même temps commencé à assurer leur conservation. « *Les prochaines étapes sont la publication d'un catalogue puis la réalisation d'une exposition* », précise Martine Thomas, chargée du patrimoine. Les colliers de haute couture créés par Elsa Triolet sont des objets rares et beaux qu'il s'agit de rendre au public, au public stéphanois et à tous les amateurs d'art. ♦

■ POUR ALLER PLUS LOIN

• Un diaporama montre quelques-uns des colliers et explique ce travail de création, sur le site saintietienne.du.louvre.fr, onglet culture/arts plastiques.

Musique

Des ateliers percutants

De la percussion africaine, on connaît le djembé. Mais les ateliers des centres socioculturels proposent de découvrir aussi l'art du dunum et du balafon.

La percussion africaine a la cote. « C'est une discipline qui a connu son essor dans les années 1990 et qui depuis s'est bien installée, souligne Samuel Dutier, directeur du centre socioculturel Jean-Prévoist. Ce n'est pas qu'une question d'instrument, c'est un engouement pour une culture, comme le goût du flamenco ou de la danse orientale reflète l'intérêt pour les cultures qui les portent. »

Le djembé est le plus connu des instruments et le plus pratiqué, c'est ce fameux tambour qui se joue à la main. Il y a ensuite le dunum, tambour cylindrique qui se joue avec une baguette. « Djembé et dunum sont des instruments qui se répondent, avec des voix différentes », précise Mamadou Koita, le nouveau professeur venu remplacer David Trolong qui a quitté la région. Il assure aussi des cours de balafon, un instrument mélodique qui ressemble au xylophone. Musicien burkinabé, Mamadou Koita, « Gom » de son nom d'artiste, propose de faire découvrir à ses élèves les mor-



Cinq cours de percussion africaine sont proposés aux Stéphanois.

ceaux traditionnels, joués dans les baptêmes et les mariages, un répertoire appris avec son père dans la tradition des griots. **Pas moins de cinq cours sont proposés aux adultes et adolescents stéphanois**, dans les centres socioculturels Jean-Prévoist et Georges-Déziré. « Les cours sont répartis pour partager l'offre, explique Samuel Dutier. Dans l'ensemble, nous essayons d'avoir des ateliers diversifiés. » Mamadou Koita, en plus des percussions, aime-

rait faire découvrir le goni, « un instrument à cordes, en accords pentatoniques, qui s'apparente à la harpe. » ♦

ATELIERS

- Ateliers de djembé (débutants) le lundi à Georges-Déziré (Tél. : 02 35 02 76 90), le jeudi (niveau 2 et 3) à Jean-Prévoist (Tél. : 02 32 95 83 66).
- Ateliers de dunum et balafon le lundi à Georges-Déziré.

Le Rive Gauche

Des clés pour une danse

Au fil des spectacles présentés cette saison, Le Rive Gauche propose des mini-conférences à 19 heures pour mieux comprendre la pièce chorégraphique présentée le soir même sur le plateau du centre culturel. Cela commence jeudi 7 novembre. Valérie Colette-Folliot, historienne de la danse, vient parler de *La Danse de la sorcière*, jouée à 20 h 30 par

le chorégraphe et danseur Pedro Pauwels. Cette pièce, créée en 1914 par Mary Wigman, est une des œuvres fondatrices de la danse contemporaine. La conférence dure une heure, l'entrée est libre et gratuite, même si vous n'avez pas pris de place pour le spectacle. ♦

- Le Rive Gauche, 20 avenue du Val-l'Abbé. Tél. : 02 32 91 94 94.

DiversCité

Exposition ... jusqu'au 3 novembre
JACKYE SOLOY-GUIET À ROUEN



Jackye Soloy-Guiet expose ses sculptures à l'espace de l'Union des arts plastiques de Saint-Étienne-du-Rouvray, 38 rue de Fontenelle à Rouen. **Ouvert du jeudi au samedi de 15 à 19 heures et dimanche de 15 à 18 heures (fermé le 1^{er} novembre). Récital de Claude Soloy samedi 19 octobre à 16 heures.**

Ciné seniors ... 4 novembre
AMITIÉS SINCÈRES

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf lundi 4 novembre. Au programme, *Amitiés sincères*, comédie dramatique avec Gérard Lanvin et Jean-Hugues Anglade. **Inscriptions uniquement lundi 28 octobre à partir de 8 h 30 au 02 32 95 93 58.**



Théâtre de rue ... 5 novembre
HOW TO KILL PEOPLE



Par la compagnie Magik Fabrik. La France va mal. Face à la crise et à l'insécurité grandissante, l'association « How to kill people » a décidé d'agir pour le bien de la société. Comment ? Tout simple-

ment en éliminant les parasites qui la gangrènent. M^{lle} Lami et son fidèle assistant M. Pape présentent une série de techniques efficaces et accessibles à tous. Une conférence burlesque, satirique et décalée. **À 12 h 30, UFR des sciences, avenue de l'Université, entrée gratuite.**

Jeune public ... 6 novembre
HEURE DU CONTE

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires sur le thème des lions. **À 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet, entrée gratuite.**

MAIS AUSSI...

Exposition des sculptures de Michel Gibault jusqu'au 26 octobre dans le hall d'entrée de l'espace Georges-Déziré, entrée libre ; exposition « Champignon » jusqu'au 8 novembre, centre socioculturel Georges-Brassens, entrée libre.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

••••• Sport à 40 ans

La force de l'âge

Parce qu'il n'est jamais trop tard pour reprendre ou débuter une activité sportive, les clubs stéphanois accueillent de plus en plus de pratiquants à partir de 40 et 50 ans. Deux principes s'imposent : régularité et modération.

En ville, les rythmes de vie sont majoritairement sédentaires avec leur lot de stress au travail et dans les transports. Pour évacuer la pression, le sport demeure la solution idéale y compris pour les hommes et les femmes de 40 ou 50 ans qui éprouvent le besoin de retrouver un second souffle. Pour Mehdi Roudesli, médecin à l'Institut régional de médecine du sport de Haute-Normandie, « la pratique d'un sport est toujours bénéfique pourvu qu'elle s'inscrive dans la durée et que l'on respecte certains principes de base qui incluent notamment une approche progressive, une alimentation saine et une bonne hydratation avant et pendant l'effort ».

« SE LAISSER GUIDER PAR SES ENVIES »

Reste néanmoins la question du choix de l'activité avec parfois une hésitation à s'orienter vers des sports de combat ou réputés extrêmes. « Il n'y a pas de limites, il faut d'abord se laisser guider par ses envies. Ensuite, c'est l'encadrement qui rend accessible la discipline », précise Mehdi Roudesli. Un avis partagé par Enzo Legrand qui forme toutes les générations de judokas à Saint-Étienne-du-Rouvray. « Dans les cours adultes, la mixité est toujours de mise en termes d'âge, de sexe et de niveau de pratique. Je privilégie un judo en souplesse aussi bien lors des échauffe-



Les grands débutants de 40 ans et plus ont tout à fait leur place sur le tatami.

ments que durant les combats. Je prends soin de ne jamais mettre les personnes en danger. C'est pourquoi les grands débutants de 40 ans et plus ont tout à fait leur place sur le tapis. » C'est sans doute ce qui explique que plusieurs parents d'élèves se soient laissés tenter. Et même si pour eux la compétition n'est pas un objectif, la progression dans les ceintures est possible jusqu'à l'ultime et très convoitée ceinture noire. Dans tous les cas, le passage par la case « médecin » reste obligatoire, ne serait-ce que pour obtenir le précieux sésame du certificat médical. « Mais après 50 ans, un bilan plus

complet est vivement conseillé avec parfois la nécessité de passer une épreuve d'effort », rappelle Mehdi Roudesli. Car avec l'âge, les ambitions ne s'éteignent pas, en particulier dans le domaine de la course à pied. Pour preuve, Dominique Godebin, tout nouveau licencié au Running club stéphanois et qui va courir son premier marathon à 47 ans. « C'est un vrai challenge personnel. Je me suis fixé comme objectif de boucler les 42,195 km en moins de quatre heures. Le collectif aide à se dépasser, à supporter la douleur et à trouver la motivation quand certains matins on n'a pas forcément le courage

d'y aller. » Jusqu'ici tout va bien, mais au-delà ?

LA BONNE DISTANCE

« Le vrai risque actuellement, c'est la tendance chez les 40/50 ans à l'ultra dans la course à pied. Le marathon ne fait plus autant rêver. Repousser encore et toujours ses limites devient la norme chez les vétérans qui se tournent vers des épreuves comme les 100 kilomètres de Millau ou le raid du golfe du Morbihan (177 km). À force, ce genre de pratique sportive tendrait presque à se banaliser alors qu'elle est très

contraignante pour le système cardio-vasculaire », rappelle Mehdi Roudesli.

Effectivement, Dominique Godebin ne cache pas son ambition de fêter ses 50 ans en réalisant une des épreuves reines du genre, l'ultra trail du Mont-Blanc. « À ce niveau, je sais que ça devient une drogue mais je ne me lancerai pas à l'aveuglette. Je me donne trois ans pour monter en puissance. » Et s'il s'agissait de conclure sur une morale, il faudrait sans doute retenir que la force de l'âge, y compris en sport, tient davantage à la sagesse qu'à la performance. ♦

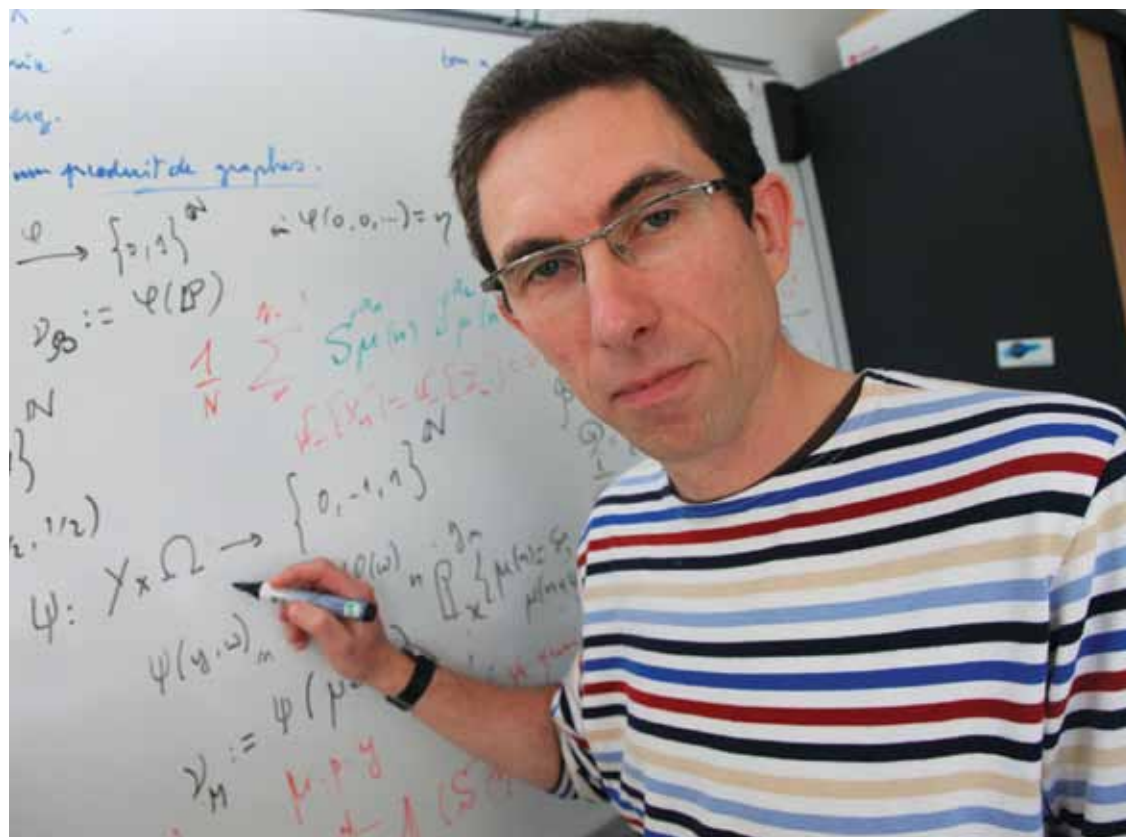
Le boss des maths

À travers le filtre de ses équations, Thierry de la Rue, chercheur au CNRS en mathématiques à la faculté des sciences du Madrillet, pose un regard original sur le monde qui nous entoure en revêtant tantôt le costume de l'explorateur, tantôt celui de l'ingénieur.

Face à son tableau, Thierry de la Rue trace des perspectives qui vont bien au-delà des limites définies par les quatre murs de son modeste bureau d'une dizaine de mètres carrés. Pour le commun des mortels, les chiffres et les signes qu'il dessine à longueur de journée n'ont aucun sens. Mais pour ce chercheur de 43 ans, ils sont autant de moyens de formaliser les problèmes qu'il tente de résoudre depuis vingt-deux ans. « J'ai bien conscience que les enjeux ne sont pas évidents à comprendre car ils ne visent a priori aucune application concrète, admet-il humblement. Et pourtant, la recherche fondamentale en mathématiques est potentiellement reliée à une multitude de sujets de notre quotidien comme les ordinateurs, l'imagerie électronique en médecine ou encore le cryptage des informations que nous échangeons lorsque nous téléphonons ou lorsque nous effectuons des paiements en ligne. »

Pile ou face

On l'aura compris, le champ de recherche est plus que vaste mais Thierry de la Rue a choisi de concentrer ses investigations sur les probabilités et les systèmes dynamiques. Explication de texte : « Tandis que certains événements comme les phases de la lune sont prévisibles, d'autres sont plus difficiles à anticiper. À partir de là, les probabilités entrent en ligne de compte pour établir, voire réduire, la part d'incertitude. Dans ce registre, les mathématiques financières sont aujourd'hui très à la mode pour comprendre les réactions de la bourse, d'un marché ou d'un taux de croissance. Mais ce



n'est pas précisément un sujet sur lequel je travaille. » Les mathématiques fondamentales n'auraient donc rien d'abstrait ? Thierry de la Rue confirme que, face à son ordinateur, l'observation des résultats est bel et bien concrète. Dans le même temps, il reconnaît que l'intuition fait partie intégrante de la recherche et revendique aussi une dimension artistique avec le souci de rendre une démonstration à la fois claire et « esthétique ». Loin de s'en tenir à ce seul qualificatif inattendu d'« artiste » soucieux de la beauté des équations, Thierry de la Rue se veut également explorateur, avec le sentiment parfois de « partir à l'aventure » lorsqu'il se lance dans une recherche. Car le mathématicien ne travaille pas seul mais avec de nombreux autres chercheurs aux États-Unis, en Pologne, en Russie ou encore en

Israël. Authentique globe-trotter, les colloques l'amènent à voyager à travers le monde pour retrouver et échanger avec ses condisciples. Ni scientifique monomaniac, ni misanthrope déconnecté des réalités du monde, Thierry de la Rue confie qu'il a une vie en dehors des mathématiques avec des centres d'intérêts aussi variés que la photographie ou le jardinage.

Transmission de savoir

Et comme Thierry de la Rue n'est pas avare de son savoir, il participe aussi à l'organisation des conférences « 30 minutes pour comprendre » qui ont vocation à diffuser et à rendre accessibles les connaissances et les travaux des universitaires. Le prochain

cycle de conférences se déroulera au Madrillet du 18 novembre au 16 décembre et couvrira des domaines aussi divers que le traitement numérique des documents anciens, l'apport de la théorie des jeux en économie ou le rôle que peuvent jouer le numérique et le virtuel pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle. Autant d'occasions de pénétrer les secrets de la recherche scientifique contemporaine, voire de faire naître des vocations. ♦

■ 30 MINUTES POUR COMPRENDRE

• Conférence le 18 novembre, « immersion numérique de documents anciens » par Pierrick Tranouez, 12 h 30/13 heures, faculté des sciences du Madrillet, amphî D, entrée libre.